

Rénovation de l'école élémentaire du village de Diombodina

Lieu : Village de Diombodina, commune de Sinthiou Mamele, Département de Tambacounda, Sénégal

Responsable local : Moustapha Mamadou Diouf (instituteur diplômé)

Partenaires : parents d'élèves de Diombodina et Diam Diam, comité de gestion de l'école et des chefs de village, antenne ICD-Afrique de Tambacounda

Bénéficiaires : 75 enfants, répartis en 2 salles de classes et 3 cours (CP, CE1, CM1)

Information supplémentaire : école construite il y a 6 ans, financée par le gouvernement sénégalais

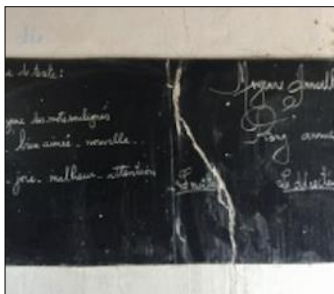


Etat des lieux :

L'extérieur de l'école et les blocs sanitaires sont en bon état. L'espace extérieur est constitué d'un terrain de sport et d'une cour de récréation. Un plan de reboisement est en cours avec l'association Am Be Koun (partenaire d'ICD-Afrique) afin d'offrir des espaces ombragés tout en délimitant la zone de récréation. Cette zone est pour le moment ouverte et bordée par une route, il serait donc favorable de la clôturer pour garantir la sécurité des enfants.

L'intérieur de l'école se dégrade et des aménagements sont nécessaires :

- Des fissures sont visibles sur plusieurs murs des salles de classe, notamment au niveau des tableaux



- Les équipements de rangement sont en mauvais état, ils ne protègent pas correctement le matériel



- Les tables sont endommagées et insuffisantes, les élèves sont souvent trois par table



Travaux à réaliser par ordre de priorité :

	Prix en FCFA	Prix en €
Rénovation des murs	10 000	15
Achat de planches pour les tables	20 000	30
Achat de deux armoires de rangement	20 000	30
Achat de livres de lectures	15 000	25
Achat d'une clôture	1 300 000	2 000
Total	1 365 000	2 100 €

Pour contribuer à la rénovation de l'école élémentaire du village de Diombodina, vous pouvez :

- effectuer un règlement par chèque à l'ordre suivant : ICD-Afrique

- effectuer un virement

➡ compte bancaire CRCA St André-les-Alpes, IBAN FR76 1910 6008 3743 6041 8519 020

Site internet de l'association : www.icd-afrique.org

ICD-Afrique est une association reconnue d'intérêt général et peut délivrer des reçus ouvrant droit à une réduction fiscale (code général des impôts, art.200 et 238 bis)

- ▶ Particuliers : la réduction d'impôt est égale à 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple : Si vous faites un virement de 100 €, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de $100 \times 66 \% = 66 \text{ €}$, votre don ne vous coûte réellement que 34 € !

- ▶ Entreprises : la réduction d'impôt est égale à 60 % des sommes versées, les versements étant pris en compte dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

▶ ICD-Afrique – www.icd-afrique.org

SIEGE SOCIAL 18 Bd. Camille Flammarion- 13001 MARSEILLE – Tél : +33 (0)4 92 83 92 80 – contact.icd-afrique@icd-afrique.org
N° SIRET : 485 237 002 00079 - Immatriculation Tourisme ATEs n° IM 075 110 126 - Assurance MAIF Niort contrats n°3262472N & 3135964N ANTENNE 04 : Château-Garnier - 04170 THORAME-BASSE – Tél/fax : 00 33 (0)4 92 83 92 80 / (0)6 81 22 58 05 - henri.dalbies@gmail.com

▶ Antenne au Sénégal : Quartier Abattoirs Complémentaires, Entrée Hôtel Asta KEBE, Tambacounda; BP: 220,
NINEA SENEGAL : 45781520L9 ; Tel: 33 981 59 17, Directeur National 77 564 44 37